



**Augmenter les salaires, c'est urgent, c'est légitime**  
**et c'est possible !**  
**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN**  
**MANIFESTATION LE 29 SEPTEMBRE**

En 2021 c'est 70 milliards d'euros qui ont été versés aux actionnaires des entreprises soit +11 % en 1 an !!  
Le patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises représentent 1000 milliards d'euros alors que le déficit attendu en 2022 pour la France est de 154 milliards !!!!

**MAIS LE GOUVERNEMENT CONTINUE DE NOUS BALADER**

ET sous couvert de « mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » annonce de nouvelles cures d'austérité.

Les attaques se poursuivent contre nos retraites, le temps de travail, l'assurance chômage, la sécurité sociale, les services publics !!

Mais **RIEN** pour une **augmentation des salaires** et **RIEN** pour la **taxation des superprofits**.

**Deux lois du « paquet pouvoir d'achat » sont adoptées qui ne répondent en rien aux besoins qu'expriment la majorité des agents !!**

Ces lois ne valorisent ni le travail, ni la reconnaissance des qualifications, ni les compétences. Elles ne répondent pas à l'attente d'augmentations de salaire, elles ne sont pas là pour compenser l'inflation (prévision de 10% fin 2022) ni pour rattraper des années d'austérité !!

**Il y a urgence pour nos Salaires**

**Il y a urgence pour les agents de la DGFIP**

**Il y a urgence pour la Fonction Publique**

Pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires (à ce jour, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC).

**C'EST INSUFFISANT !**

**Les fonctionnaires veulent pouvoir boucler leur fin de mois !!!**

**ALORS, pour tous les agents des finances publiques, REVENDIQUONS ENSEMBLE :**

- une revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice avec rattrapage et indexation sur l'inflation, la revalorisation des grilles, des rémunérations plus justes pour les non-titulaires.
- de vraies mesures pérennes pour tous les agents, ce qui signifie l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire
- un complément de traitement indiciaire (CTI), déjà octroyé aux professionnels de santé à hauteur de 49 points d'indice, dans la perspective d'intégration dans le salaire des primes à valeur salariale pour toute la Fonction publique (sans effet négatif sur la revalorisation indiciaire).

**Le 29 Septembre, La CGT Finances publiques 77 appelle les agents des Finances publiques de Seine-et-Marne à participer massivement à la journée de grève et de manifestation unitaire interprofessionnelle**

**TOUS et TOUTES ENSEMBLE A PARIS le 29 septembre**

**POUR GAGNER DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES !!**